



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec

Un plan de match pour le secteur manufacturier canadien

Pour un Canada innovant
à l'ère de la transition numérique

Mémoire de la
Fédération des chambres de commerce du Québec

Présenté au Gouvernement du Canada

LA FORCE DU RÉSEAU

fccq.ca

Le secteur manufacturier, pillier des économies

Contexte

On le remarque depuis plusieurs années maintenant, le secteur manufacturier revient au centre de l'intérêt des nations industrialisées. À l'image de l'Allemagne et *Industry 4.0*, des États-Unis avec *Manufacturing USA* ou encore la France et *Industrie du futur*, le Canada n'est pas en reste avec la *Supergrappe de la fabrication de pointe*, sans oublier le Québec et le *manufacturier innovant*.

Par ailleurs, à l'instar de *Made in China 2025*, des nations considérées comme émergentes il y a encore quelques décennies se retrouvent aujourd'hui au premier plan de la course internationale vers la transition numérique du secteur manufacturier.

Faisant suite à l'invention de la machine à vapeur, à l'apparition de la chaîne de montage, et à l'implantation de robots et de l'automatisation dans les usines, on parle à présent de technologies exponentielles. L'impression 3D, les mégadonnées, l'intelligence artificielle, l'internet des objets, l'infonuagique, la robotique collaborative, la réalité augmentée ou virtuelle, les systèmes cyber-physiques sont autant d'inventions récentes et encore en développement qui viennent bouleverser le monde industriel pour la 4^e fois de son histoire.

Comme ça a été le cas lors des trois précédentes révolutions industrielles, à l'aube de l'avènement de ce qui est communément appelé Industrie 4.0, les entreprises manufacturières mondiales, et notamment au Canada, ont besoin de s'adapter plus que jamais.

Au Canada, le secteur manufacturier fournit du travail à près de 1 552 714 personnes¹ en 2018 (emplois directs) et à environ 1,1 millions de personnes indirectement². Le secteur manufacturier génère plus de 1 937 milliards de dollars de PIB en 2018³. Il représente le deuxième secteur d'activité en importance au Canada, après le secteur des services immobiliers (excluant le secteur public).

Le poids du PIB manufacturier du Canada, représentant 10,4 % de l'économie, se compare alors avantageusement à celui d'autres grandes nations manufacturières. De plus, le secteur représente 65 % des exportations⁴, qui ont connu une hausse annuelle moyenne de plus de 4 % entre 2014 et 2018, ce qui contribue à enrichir le Canada et ses constituants. Il génère également 42 % des dépenses en R&D, en faisant un secteur à l'avant-garde sur le plan de l'innovation.

En 2017, la Fédération des chambres de commerce du Québec présentait au gouvernement du Canada son « Plan de match de match pour le secteur manufacturier canadien ». À l'aube des élections fédérales de l'automne 2019, la FCCQ souhaite réitérer sa sollicitation auprès du gouvernement pour disposer d'un plan de match pour le secteur manufacturier qui favoriserait notamment les investissements en fabrication complexe, le rehaussement de la valeur ajoutée et de l'intensité technologique des produits, et permettrait de poursuivre les efforts pour pallier aux écarts de compétences et à la rareté de la main-d'œuvre. En somme, les entreprises auront besoin d'un état partenaire aidant et facilitateur à leurs côtés afin de relever le défi de l'arrivée du numérique dans l'économie manufacturière.

¹ Statistique Canada, Tableau 14-10-0202-01, Emploi selon l'industrie, données annuelles, 2018

² En utilisant le multiplicateur du Québec, soit 7,5 emplois créés dans sa chaîne de service pour 10 emplois créés dans le secteur manufacturier ; Source Deloitte

³ Statistique Canada, Tableau 36-10-0434-06, Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, moyenne annuelle, 2018

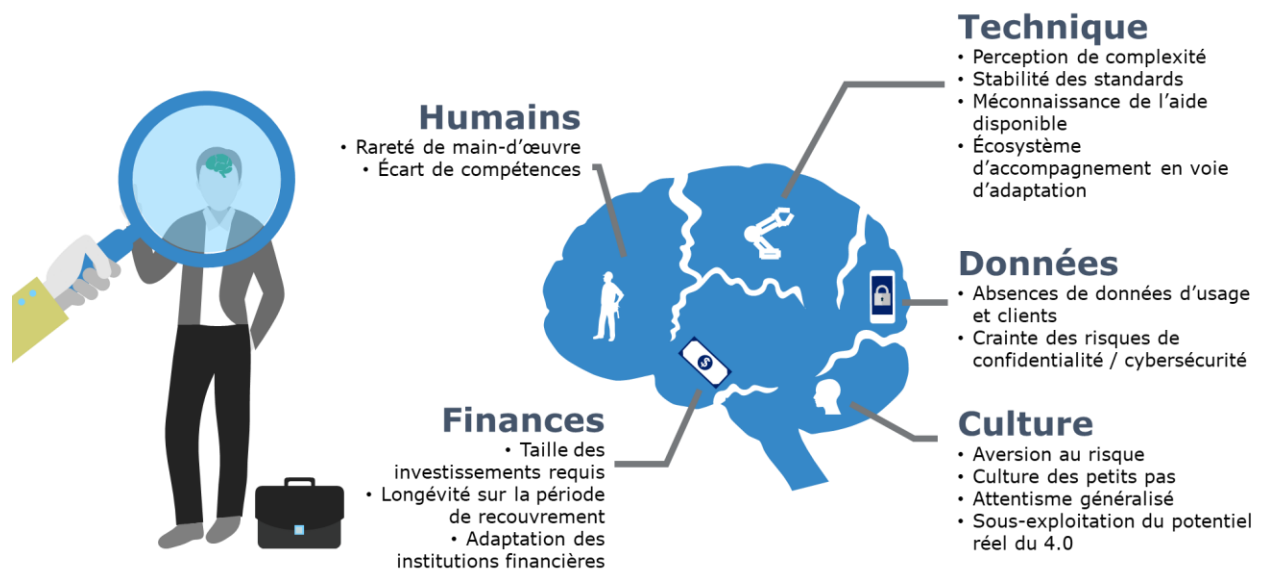
⁴ Données sur le commerce en direct, 2018

Les freins à la transition numérique

Enjeux

Par ailleurs, dans son rapport « [Les freins à l'investissement numérique des entreprises du secteur manufacturier](#) » publié en juillet 2018, la Fédération des chambres de commerce du Québec a fait ressortir les principaux facteurs qui ralentissent l'investissement dans la transition vers Industrie 4.0, notamment grâce à une consultation des membres de ses comités Manufacturier, innovation et exportation et Technologies de l'information et des communications qui exercent au cœur du secteur de la fabrication et de sa chaîne de valeur.

Cinq catégories de « freins » ont alors émergé soit : l'humain, la perspective technique, les finances, les données et la culture d'innovation. Elles sont illustrées ci-dessous :



Dynamiser le secteur manufacturier québécois pour le positionner sur la scène mondiale passe par la transition vers la 4^e révolution industrielle. Les barrières à l'investissement numérique des entreprises du secteur manufacturier doivent être levées pour accélérer les investissements privés. Il existe une étroite relation entre chacun des freins (par exemple, la perception de complexité technique et l'attentisme en innovation), faisant qu'aucun n'est à omettre par les manufacturiers. Ils doivent plutôt être priorisés en fonction des besoins à court terme. Des solutions existent déjà et peuvent être mises en œuvre grâce à la collaboration des écosystèmes de la fabrication et des TIC. D'autres sont en développement ou devront l'être à court terme si nous voulons que les manufacturiers du Canada gagnent en compétitivité.

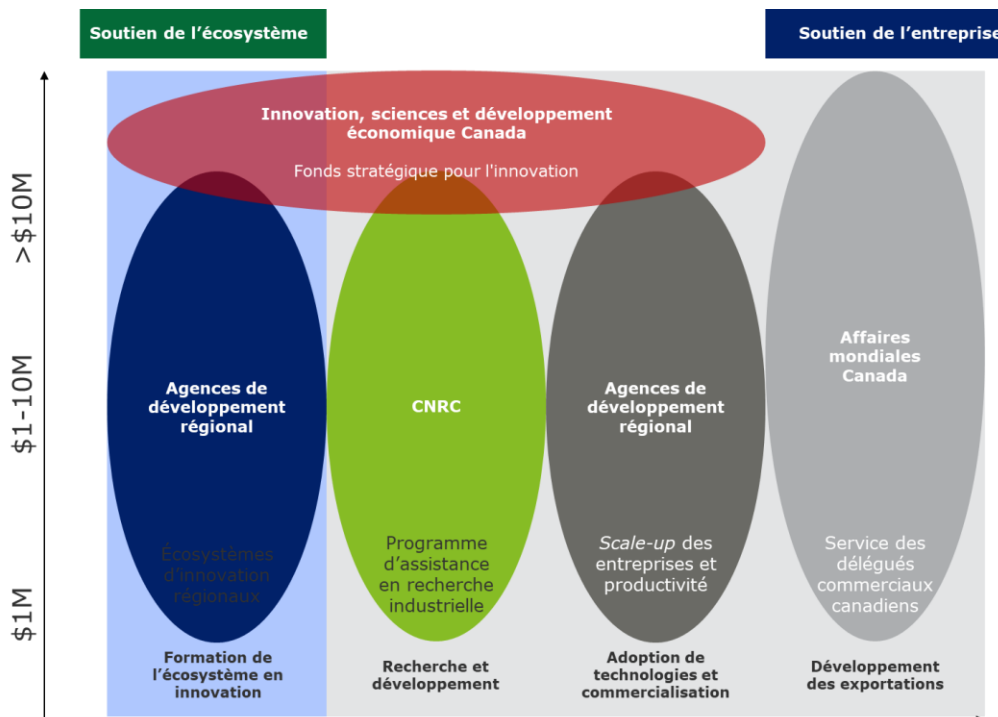
Le gouvernement fédéral a entrepris plusieurs démarches pour répondre aux besoins des manufacturiers et pour rehausser l'intensité technologique du secteur au Canada. Avec un objectif de création d'emplois, d'augmentation du PIB et d'innovation partout au Canada, le gouvernement mise actuellement sur ses supergrappes. Au nombre de cinq, trois d'entre elles touchent directement le secteur manufacturier, soit :

- La **Supergrappe de la fabrication de pointe** en Ontario, qui développe les capacités de fabrication de prochaine génération en faisant appel à des technologies comme la robotique de pointe et l'impression 3D en concentrant ses efforts sur la formation et l'adoption des technologies. Elle prévoit plus de 13,5 milliards de dollars de retombées économiques sur 10 ans et la création de plus de 13 500 emplois.
- La **Supergrappe des chaînes d'approvisionnement axées sur l'IA (SCALE.AI)** au Québec, qui réunit les secteurs du commerce de détail, de la fabrication, des transports, des infrastructures et des technologies de l'information et des communications en vue de bâtir des chaînes d'approvisionnement intelligentes grâce à l'intelligence artificielle et à la robotique, permettant au Canada de devenir un concurrent mondial de premier plan au chapitre des exportations. Elle prévoit plus de 16,5 milliards de dollars de retombées économiques sur 10 ans et la création de plus de 16 000 emplois.
- La **Supergrappe des technologies numériques** en Colombie-Britannique, qui fait appel à des ensembles de données plus volumineux et de meilleure qualité ainsi qu'à des applications de réalité augmentée de pointe, à l'informatique en nuage et à l'apprentissage machine pour améliorer la prestation de services dans les secteurs des ressources naturelles, de la santé de précision et de la fabrication. Elle prévoit plus de 5 milliards de dollars de retombées économiques sur 10 ans et la création de plus de 13 500 emplois.

Aussi, par le biais d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, le gouvernement travaille à assurer la complémentarité de ses plateformes en innovation, notamment pour accompagner les manufacturiers de la recherche et développement jusqu'aux exportations, en passant par l'adoption de technologies et la commercialisation. Nombre d'aides sont déjà disponibles. Il s'agit maintenant de s'assurer qu'elles soient connues et comprises des manufacturiers, et qu'elles viennent en complémentarité des efforts du gouvernement provincial.

Complémentarité de l'intervention fédérale en innovation

Alignement des quatre plateformes fédérales en innovation



Prendre le pas vers le manufacturier de l'avenir

Recommandations

1 Maintenir des conditions favorables d'accès aux marchés extérieurs

Dans sa stratégie proposée à la collectivité québécoise sur un horizon de cinq ans « [Accélérer le rythme](#) », avec pour objectif une croissance économique durable, la FCCQ identifiait le sursaut du protectionnisme et la concurrence fiscale des États-Unis comme un grand changement. L'épisode de renégociation de l'ALENA a longtemps laissé planer une lourde incertitude sur les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. La montée du nationalisme économique au sud de la frontière ajoute des barrières supplémentaires aux manufacturiers canadiens qui souhaitent exporter. La signature de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) en novembre 2018 a tenté d'assainir l'atmosphère mais il reste à être ratifié par les trois pays et il est nécessaire pour le gouvernement canadien de maintenir ses efforts pour mettre les marchés étrangers à portée des manufacturiers du pays, notamment en lien avec les droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium canadiens.

2 Doter les entreprises de main-d'œuvre du 21^e siècle en nombre suffisant

Dans un contexte élargi de rareté de main-d'œuvre à travers le pays, le gouvernement doit participer à l'effort des entreprises manufacturières pour recruter le personnel leur permettant de maintenir leur croissance. Cet effort passe, entre autres, par la contribution à l'augmentation du contingent féminin au sein du secteur manufacturier, par la valorisation des métiers auprès des jeunes, par la facilitation de l'accueil de travailleurs étrangers ou encore par l'aide à l'insertion d'employés vivant avec une limitation physique, intellectuelle, sensorielle ou psychique. Au-delà du nombre, la nouvelle donne industrielle requiert une palette de compétences nouvelles. Le gouvernement doit s'assurer de participer à combler l'écart de compétences entre la main-d'œuvre disponible et les requis du monde du travail en misant sur une formation qui s'adapte rapidement aux besoins actuels et futurs de l'économie du Canada.

3 Promouvoir et faciliter la transition numérique des manufacturiers

Un autre grand changement identifié par la stratégie « Accélérer le rythme » est la transition technologique et numérique, avec son impact sur la production, les modèles économiques, etc. Le gouvernement doit se donner pour mission d'accélérer la croissance de la productivité de nos entreprises en misant sur une meilleure intégration des technologies existantes tout en créant de nouvelles opportunités d'innover. Cette aide devrait passer par une sensibilisation des manufacturiers à travers le pays et des programmes et mesures fiscales.

4 Répondre aux besoins des entreprises en croissance

Le gouvernement doit assurer la compétitivité et l'attractivité du Canada, par des mesures fiscales encourageant les entreprises à investir en automatisation avancée. Une augmentation de l'offre en capital, notamment par le biais de mesures subventionnaires, permettrait de partager le risque de la transition numérique pour les manufacturiers, freins à l'investissement majeur aujourd'hui (recours au Fonds stratégique pour l'innovation pour la transition numérique).

5 Assurer la collaboration inter-gouvernementale

Le gouvernement fédéral, pour maximiser l'impact de ses différentes mesures mises en place, se doit de poursuivre ses efforts de collaboration avec le gouvernement du Québec et les organismes de développement économique sur les territoires. L'objectif premier est d'éviter la duplication des programmes d'une part, mais aussi d'assurer une transversalité de l'aide d'autre part. Il semble bien plus pertinent de travailler en synergie plutôt que d'additionner les mesures d'aide. Enfin, les manufacturiers ont besoin de comprendre clairement toute l'offre qui est à leur disposition, qu'elle soit fédérale ou provinciale. Cette clarification pourrait passer par la création d'un guichet unique commun aux différents paliers gouvernementaux.

À propos de la FCCQ

La FCCQ partenaire du Gouvernement dans sa réflexion sur les politiques économiques

Fondée en 1909, la Fédération des chambres de commerce du Québec (ci-après la FCCQ ou la Fédération) est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel. Constituant le plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, grâce à son vaste réseau de près de 140 chambres de commerce, la FCCQ représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.

Nos croyances

La Fédération s'emploie à promouvoir la liberté d'entreprendre qui s'inspire de l'initiative et de la créativité, afin de contribuer à la richesse collective du Québec, en coordonnant l'apport du travail de tous ses membres. La force de la FCCQ vient de l'engagement de ses membres, ainsi que de la mobilisation des chambres de commerce en vue de défendre les intérêts du milieu des affaires. Elle fait appel à ses membres pour enrichir ses prises de position, qu'elle clame ensuite, en leur nom, auprès des décideurs économiques et politiques qui ont le pouvoir de mettre le Québec sur la voie de la réussite.

Pour enrichir la pertinence de ses prises de position publiques, la FCCQ a créé des comités sectoriels formés de représentants d'entreprises et de chambres de commerce. Un comité portant sur le secteur manufacturier, l'innovation et les exportations réunit plusieurs entreprises et organisations actives et intéressées par la croissance et la prospérité du secteur de la fabrication et des entreprises qui le conçoivent. La Fédération rassemble aussi des entreprises qui participent à tous les autres secteurs de l'économie. Par conséquent, dans ce document - comme dans toutes les autres représentations de portée sectorielle - notre perspective est globale. Nous tenons compte du point de vue de l'industrie visée, de ses clients (sociétés et particuliers), ainsi que de celui des contribuables qui financent les mesures d'aide.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec